

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE DU SERVICE DE BOURSE DE FRET B2PWEB

### 1 Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (C.G.V.) ont pour objet de fixer les conditions et obligations de B2PWeb et de ses Clients (ensemble appelés « les Parties ») à l'occasion de l'exécution des contrats de la Bourse Générale (ci-après le « Service B2PWeb ») accessible sur le site <https://www.b2pweb.com>. La société B2PWeb se réserve le droit de modifier à tout moment les C.G.V., auquel cas nous vous en informerons par email.

### 2 Présentation des services de la Bourse Générale

La Bourse Générale B2PWeb est une plateforme Internet ayant pour objet la mise en relation et la conclusion de transactions entre professionnels du transport qualifiés.

Sont considérées en France comme qualifiées, les sociétés de transport ou de commission en transport dont le code APE est le suivant :

- 4941A : Transports Routiers de fret interurbains,
- 4941B : Transports Routiers de fret de proximité.
- 4941C : Location de camions avec chauffeur.
- 5229A : Messagerie, fret express.
- 5229B : Affrètement et organisation des transports.

Pour toutes sociétés étrangères, sont considérées comme qualifiées, les sociétés de transport dont l'activité principale est identique à l'une des activités mentionnée ci-dessus.

2.1 – Pour tout professionnel enregistré sous un autre code APE, l'accès au Service B2PWeb sera soumis aux trois conditions cumulatives suivantes :

- l'accord préalable écrit de la société B2PWeb ;
  - justifier que l'activité principale de l'entreprise est le transport routier de marchandises ;
  - justifier que l'entreprise dispose des licences communautaires adéquates.
- A ce titre, sont expressément exclus les professionnels du secteur de l'industrie.

Selon les justificatifs établies et fournies, seul l'accès aux services de consultation de fret, tel que défini ci-après à l'article 2.3, pourra être autorisé.

2.2 – Service de dépôt d'offres de fret :

Ce service, accessible 7 jours sur 7 et 24h sur 24 permet de mettre en ligne sur la Bourse Générale B2PWeb des offres de fret qui seront consultées par les clients utilisateurs des services B2PWeb (les « Utilisateurs »).

2.3 – Service de consultation des offres de fret :

Ce service, accessible 7 jours/7 et 24h/24h, permet aux Utilisateurs du Service B2PWeb de consulter les offres de fret mises en ligne, selon des critères géographiques et matériels.

### 3 L'accès et l'utilisation de la Bourse Générale B2PWeb

A la condition de disposer d'une connexion Internet, d'une ligne téléphonique en fonctionnement ou d'un abonnement de téléphone GSM, le Client se connecte au Service B2PWeb après identification de son code utilisateur fourni lors de sa première connexion. Pour des raisons de sécurité, les factures des numéros de téléphone communiqués par le client pourront être demandées afin de contrôler qu'elles concernent bien la société souscriptrice.

Le code utilisateur est strictement personnel et confidentiel et sous l'entière responsabilité du Client. En cas de perte de ses données d'identification, le Client devra immédiatement en avvertir B2PWeb. Les codes d'accès devront être gérés pour tous les Utilisateurs du Client par le Responsable Exploitation dont les coordonnées auront été inscrites sur le contrat liant le Client à la société B2PWeb. En cas de modifications du Responsable Exploitation, la société B2PWeb devra en être informée par écrit.

3.1 – Les mots de passe et logins ne doivent être utilisés que par l'Utilisateur référencé chez B2PWeb. Toute utilisation de ces logins et mots de passe par et pour le compte d'un tiers non identifié lors de la souscription de l'abonnement au Service B2PWeb serait considérée comme frauduleuse.

3.2 – Les coordonnées de l'Utilisateur du Service B2PWeb ne peuvent être modifiées. La société B2PWeb se réserve le droit de refuser la création ou la modification d'un utilisateur, si elle considère que ce dernier n'est pas directement et juridiquement rattaché au souscripteur de l'abonnement.

3.3 – Toute mise en relation entre les différents utilisateurs du site résultant de la conclusion d'une transaction doit impérativement être opérée par des entreprises souscriptrices d'un abonnement auprès de la société B2PWeb.

3.4 – La société B2PWeb se réserve le droit de refuser, suspendre ou supprimer de manière discrétionnaire l'accès à ses services, et notamment en cas de suspicion de fraude, de concurrence déloyale ou de détournement de l'utilisation des services, et plus généralement en cas de non-respect des obligations contractuelles.

A titre d'exemple, un refus ou une suspension ou la suppression de l'accès au Service B2PWeb pourra être opposé dans les cas suivants :

- A toute société (ou l'un de ses collaborateurs Utilisateurs) ayant déjà eu accès au Service B2PWeb antérieurement mais n'ayant pas honoré ses engagements contractuels.
- A toute société pour laquelle il existe des doutes sérieux quant à la véracité des informations fournies par elle (ou l'un de ses collaborateurs Utilisateur) ou quant à la loyauté de cette dernière dans le cadre de l'utilisation du Service B2PWeb.
- A toute société ayant un lien de quelque nature que ce soit avec toute personne morale ou physique exerçant une activité concurrente avec la société B2PWeb.
- A toute société dont le gérant a déjà fait l'objet d'une résiliation pour fraude dans le cadre de l'utilisation du Service B2PWeb avec une précédente société.
- A toute société qui a déjà fait l'objet d'une résiliation pour fraude ou impayé dans le cadre de l'utilisation du Service B2PWeb et qui souhaiterait se réabonner au Service B2PWeb.
- A toute société pour lesquelles les autorités compétentes (ex. gendarmerie) ont communiqué des faits de vols à la société B2PWeb.
- A toute société soumise à des privilèges auprès du Trésor Public, de l'URSSAF ou d'un organisme de retraite.

En toute hypothèse, la société (ou l'un de ses collaborateurs Utilisateur) ayant fait l'objet d'un refus, d'une suspension ou d'une suppression d'accès sera informé par courrier (électronique ou postale) des motifs de la décision prise par la société B2PWeb.

3.5 – Dans le cas où l'accès au Service B2PWeb serait supprimé du fait d'une faute ou d'un manquement contractuel du Client, le solde des échéances restantes sera dû en intégralité à la société B2PWeb, en conformité avec l'échéance du contrat de référence.

### 4 Garantie et responsabilité de B2PWeb

4.1 – Objet de la garantie

La société B2PWeb garantit au Client le bon fonctionnement du Service B2PWeb, dans des conditions satisfaisantes de disponibilité et de fiabilité, et ce dans les conditions prévues aux présentes CGV.

4.2 – Maintenance et améliorations

La société B2PWeb se réserve le droit d'interrompre ses services pendant la (ou les) période(s) qu'elle juge nécessaire(s) pour effectuer des opérations de maintenance ou d'amélioration, dans la mesure du possible entre 19h00 et 8h00. Sauf urgence, les Clients seront informés au préalable de ces périodes d'interruptions ; celles-ci ne pourront en aucun cas engager, à quelque titre que ce soit, la responsabilité de la société B2PWeb.

4.3 – Support

Le Client bénéficie gratuitement d'une Hotline disponible de 08h00 à 18h00, du lundi au vendredi, sauf jours fériés, par téléphone. (N° 04.90.71.42.31) ou par email ([exploitation@b2pweb.com](mailto:exploitation@b2pweb.com)).

4.4 – Exclusions de garantie et de responsabilité de B2PWeb :

La responsabilité de la société B2PWeb ne peut être recherchée pour les préjudices de toute nature résultant de(s) :

- L'utilisation du Service B2PWeb par le Client ou par un tiers dans des conditions non conformes à l'objet dudit Service ou aux dispositions des présentes (ex. piratage ou détournement du Service),
- Une indisponibilité du réseau Internet chez le Client,
- Faits dont l'origine résulte d'un événement survenu chez le Client au-delà de l'interface du système,
- Coupures ou tout autre problème survenus sur les réseaux ou les équipements des fournisseurs d'accès à Internet,
- Erreurs de saisie commises par les Clients, de la transmission mauvaise ou incomplète des informations ou des données, de leur perte, de leur non délivrance ou de leur délivrance incomplète,
- La perte de données à caractère commercial, d'un manque à gagner ou tout autre préjudice consécutivement à une utilisation inappropriée du Service, que

ces faits soient volontaires ou accidentels.

En cas de faute prouvée par le Client, la responsabilité de la Société B2PWeb ne pourra être engagée que pour les dommages directs ou prévisibles subis par le Client résultant d'un manquement à ses obligations contractuelles telles que définies aux présentes. La société B2PWeb ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des dommages indirects subis par le Client qui pourraient survenir du fait ou à l'occasion de l'exécution du Contrat et de ses suites.

## 5 Conditions financières

5.1 – Les services de la Bourse Générale B2PWeb sont facturables sous forme d'abonnement périodique par site géographique, selon le type de contrat et options validés.

Dans le cadre de cet abonnement, vous disposez des accès prévus au présent contrat.

5.2 – Les paiements s'effectuent exclusivement par prélèvements automatiques le 25 du mois suivant l'émission de chaque facture.

Pour les sociétés dont l'établissement bancaire n'est pas soumis aux normes SEPA, le paiement devra s'effectuer par virement à réception de la facture.

Le Client doit donc fournir à la société B2PWeb le jour de la signature du contrat, une autorisation de prélèvement dûment complétée, datée, signée et revêtue du cachet de l'entreprise, ainsi qu'un RIB correspondant au compte à débiter. Il s'engage par ailleurs à informer la société B2PWeb de toute modification de ses coordonnées bancaires, postales ou électroniques, par courriel adressé à : [compta@b2pweb.com](mailto:compta@b2pweb.com).

5.3 – Les montants sont facturés en Euros Hors Taxes. A chaque révision de prix, le Client en sera informé deux (2) mois à l'avance par lettre simple ou par une note d'information sur la page d'accueil du site web.

5.4 – La société B2PWeb se réserve le droit d'appliquer un paiement annuel à ses nouveaux clients ayant eu précédemment des impayés. Dans le cadre de cet abonnement, vous disposez des accès prévus au présent contrat à réception, par la société B2PWeb, du paiement de la facture annuelle. Les montants sont alors facturés annuellement en Euros Hors Taxes.

5.5 – En cas de non-respect par le Client de son obligation de paiement, la société B2PWeb pourra interrompre l'accès aux services dans un délai de sept (7) jours suivant la réception d'une mise en demeure adressée par lettre recommandée AR. En l'absence de régularisation de la situation dans le mois suivant la réception de cette mise en demeure, la société B2PWeb pourra résilier le contrat, conformément à l'article 8 des présentes C.G.V.

5.6 – Tout paiement anticipé sera sans escompte.

5.7 – Conformément aux dispositions du Code de commerce, toute somme due qui ne serait pas réglée à l'échéance est majorée de plein droit de pénalités de retard d'un montant égal à 5 fois le taux d'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire de 40 EUR pour frais de recouvrement. Si les frais de recouvrement exposés s'avèrent supérieurs à 40 EUR, nous pourrions demander une indemnisation complémentaire, sur justification. La société B2PWeb se réserve le droit de suspendre l'accès au Service B2PWeb en cas de défaut de paiement.

5.8 – Toute contestation du Client sur tout ou partie d'une facture doit être faite par lettre recommandée AR dans un délai de 30 jours suivant la date d'émission de ladite facture. Si la société B2PWeb reconnaît le bien-fondé de la contestation, le montant correspondant fera l'objet d'un avoir lors de l'émission de la facture suivante. Dans tous les cas, les réclamations ne peuvent permettre au Client d'interrompre ses paiements.

## 6 Obligations du Client

6.1 – Le Client s'engage à utiliser le Service conformément à son objet. (Cf. article 2). Il s'interdit ainsi de transmettre, via le site <https://www.b2pweb.com> toutes données prohibées, illicites, illégales, contraires aux bonnes mœurs ou à l'ordre public et portant atteinte aux droits de tiers. Le Client (et ses collaborateurs Utilisateurs) s'interdit de faire une utilisation frauduleuse ou abusive du Service B2PWeb, telle que notamment l'encombrement volontaire ou involontaire des serveurs de messagerie de B2PWeb et des destinataires de mails par du publipostage sauvage.

### 6.2 - Concurrence déloyale

Par ailleurs, il s'interdit également tout acte de concurrence déloyale vis-à-vis de la société B2PWeb. A ce titre, le Client s'engage à utiliser le Service B2PWeb uniquement pour ses propres besoins, de manière loyale et de bonne foi, dans le strict respect des présentes CGV.

Cela exclut notamment le fait de permettre l'accès au Service B2PWeb à d'autres personnes physiques ou morales que celle(s) identifiée(s) lors de l'inscription.

De même, le Client s'engage à ne jamais démarcher et/ou solliciter tout autre Utilisateur en vue de réaliser des prestations et/ou intervenir au titre de son activité en dehors de la Plateforme B2PWeb.

Ensuite, le Client s'engage à avertir dans les plus brefs délais la société B2PWeb dans le cas où un autre Utilisateur le solliciterait pour toute prestation qui n'aurait pas été commandée via la Plateforme B2PWeb.

Enfin, il est strictement interdit au Client de procéder à l'extraction de tout ou partie de la base de données du Service B2PWeb.

6.3 – Le Client reconnaît par ailleurs être informé du défaut de fiabilité d'Internet, tout particulièrement en termes d'absence de sécurité relative à la transmission des données. Il lui est donc conseillé de ne pas transmettre via le Service B2PWeb, des données et informations qu'ils estiment confidentielles.

6.4 – Le centre serveur de B2PWeb et tous les documents techniques ou contractuels remis au Client demeurent la propriété exclusive de la société B2PWeb, seule titulaire des droits de propriété intellectuelle y afférents.

6.5 – En conformité avec les réglementations européenne et française relatives à la protection des données personnelles (notamment issues du Règlement européen d'avril 2016 dit RGPD et de la loi dite « informatique et libertés » du 6/01/1978), le Client dispose des droits d'accès, de modification, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et de suppression des données relatives à son entreprise. L'exercice de vos droits doit se faire au moyen de l'envoi d'un courrier à la société B2PWeb, à l'attention de Madame Elodie ALAMO par email à l'adresse mail [rgpd@b2pweb.com](mailto:rgpd@b2pweb.com). La société B2PWeb porte une grande attention aux données à caractère personnel qui lui sont confiées. Néanmoins, si vous considérez que le traitement des informations vous concernant porte atteinte à vos droits, vous disposez de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (dites « CNIL »).

## 7 Communication de documents

Le Client devra communiquer à la société B2PWeb des documents donnant à la société B2PWeb l'autorisation de les diffuser sur son site [www.b2pweb.com](http://www.b2pweb.com).

***Pour toutes les sociétés inscrites au RCS en France, le client devra fournir les 3 documents obligatoires suivants :***

- Licence de transport intérieur et/ou licence intracommunautaire et/ou licence de commissionnaire
- Extrait Kbis en cours de validité
- Attestation d'assurance de marchandises transportées

***Pour toutes les autres sociétés, le client devra fournir les documents suivants :***

- Licence intracommunautaire (+3.5 tonnes obligatoirement)
- Document officiel attestant de l'existence de la société (Kbis, DNI, extrait du registre de la chambre de commerce...)
- Attestation d'assurance de marchandises transportées
- Au minimum, une référence de collaboration avec un transporteur ou commissionnaire français (coordonnées à l'appui) qui pourra être vérifié par nos services.

La société B2PWeb ne peut être tenue pour responsable de l'actualisation de ces documents et des informations qu'ils contiennent. Une demande d'actualisation des documents listés ci-dessus vous sera faite de manière semestrielle. Le refus du Client de fournir à la société B2PWeb les documents à jour pourrait faire l'objet d'une suspension temporaire des accès du Client aux services jusqu'à la mise à jour desdits documents.

En cas de doutes sur la fiabilité des informations fournies par le souscripteur, il pourra être demandé deux références d'entreprises avec lesquelles le souscripteur aura déjà travaillé. Ces entreprises, qui parraineront la société, devront être clientes du Service B2PWeb depuis au moins un (1) an, avoir respecté les présentes Conditions générales de vente et seront contactées par notre service commercial avant l'acceptation du dossier de la société concernée. Si ces entreprises ne valident pas le sérieux de la société souscriptrice, son adhésion pourra lui être refusée.

## **8** Durée du contrat – résiliation

8.1 – Tout contrat est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de la date de mise à disposition des codes d'accès au Client (appelée « date anniversaire »).

8.2 – Le contrat sera tacitement reconduit d'année en année, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des Parties au plus tard deux (2) mois avant chaque date anniversaire, par lettre recommandée avec accusé de réception, sans avoir à justifier d'un quelconque motif.

8.3 – Le contrat pourra être résilié de plein droit et sans préavis, en cas de manquement aux obligations contractuelles figurant aux présentes Conditions générales de vente, et notamment aux articles 3.4 et 6 des présentes, la résiliation, prenant effet à réception de la lettre recommandée avec avis de réception justifiant les raisons de ladite résiliation.

8.4 – Il pourra également être résilié de plein droit, par l'une ou l'autre des Parties, sans mise en demeure préalable, dans les cas suivants :

- en cas de redressement judiciaire, de liquidation des biens ou de dissolution de l'autre Partie,
- en cas de fraude ou de malversation de la part de l'autre Partie à son détriment, et sans préjudice de toute demande de réparation,
- en cas de cession partielle ou totale de ce contrat par le Client à un tiers sans l'autorisation de B2PWeb.
- en cas de fraude nuisant à la réputation de B2PWeb.
- en cas d'agissement allant à l'encontre des règles déontologiques régissant la profession.

8.5 – Enfin, le présent contrat pourra être résilié de plein droit, par la société B2PWeb, sans mise en demeure préalable, dans les cas suivants :

- le Client utilise le Service B2PWeb, à sa propre initiative, en vue de déposer du fret appartenant ou détenu par toute personne morale ou physique ayant une activité concurrente de la Société B2PWeb.
- le Client utilise le Service B2PWeb, à la demande et pour le compte de toute personne morale ou physique ayant une activité concurrente de la société B2PWeb.
- le Client réalise de l'affrètement en cascade au travers du Service B2PWeb.

8.5 – La résiliation du contrat prononcée aux torts du Client sera sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels la société B2PWeb pourrait prétendre du fait des manquements contractuels dudit Client fautif.

## **9** Propriété de la marque

La marque est la propriété exclusive de la HOLDING PREMIUM PROFESSIONNEL et de ses filiales.

## **10** Litiges

Le contrat est soumis au droit français.

Au cas où un différend surviendrait entre les Parties dans l'exécution ou l'interprétation du contrat d'utilisateur et/ou des présentes C.G.V., elles s'obligent à tenter de le résoudre préalablement de façon amiable.

Si au terme d'un délai d'1 (un) mois elles n'y parvenaient pas, le différend serait alors soumis aux Tribunaux compétents du ressort d'AVIGNON, nonobstant pluralité de défendeurs ou appels en garantie.

Fait à :

Le :

Signature du Client :  
(Cachet commercial et nom du signataire)

Signature de B2PWeb